

Nantes, le 21 mai 2021

Commission permanente du vendredi 21 mai 2021

Pacte régional de sécurité : déjà 35 communes soutenues

Suite à l'adoption du Pacte régional de sécurité en mars dernier, la Commission permanente de la Région des Pays de la Loire, réunie ce vendredi 21 mai, a voté l'attribution d'une enveloppe de 1,6 million d'euros, soit plus de la moitié du fonds disponible (3M€), pour répondre aux premières demandes de 35 collectivités de la région.

Destiné à épauler les maires et présidents d'intercommunalités dans leur politique de sécurité, ce dispositif est mis à disposition des élus locaux qui souhaitent s'équiper ou améliorer leurs systèmes de vidéo protection et leur centre de supervision urbain et renforcer les équipements de leur police municipale.

Depuis mars, 40 dossiers ont déjà été déposés par 35 communes, communautés de communes et métropoles intéressées par le dispositif, parmi lesquelles :

- En Loire-Atlantique : 12 communes concernées dont Nantes, Sautron, Ancenis Saint-Géréon, Basse-Goulaine et Chateaubriant ;
- En Maine-et-Loire : 7 communes concernées dont Angers, Courléon, Saumur et Montreuil-Juigné ;
- En Mayenne : la communauté de communes du Pays de Château-Gontier ;
- En Sarthe : 3 communes concernées : La Ferté Bernard, Sablé-sur-Sarthe et Champagné ;
- En Vendée : 12 communes concernées dont les Sables d'Olonne et la communauté de communes Terres de Montaigu.

CONTACTS PRESSE

Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr / 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97

Louise Guégan : louise.quegan@paysdelaloire.fr / 02 28 20 51 45